



Règlement EMT'Run Dimanche 29 septembre 2019

Date et localisation de la manifestation

L'EMT'Run aura lieu le dimanche 29 septembre 2019 à partir de 08:00, à Epagny-Metz-Tessy (74).

Départs et arrivées :

Complexe de Sous-Lettraz
95, rue des Rebattes
74330 EPAGNY-METZ-TESSY

Distances et catégories

Toutes les courses ainsi que la marche sont ouvertes à tous : sexe masculin et féminin, licencié(e) ou non. Seules les courses adultes sont chronométrées et donnent lieu à un classement officiel.

Courses adultes : course 10km ou course 5km.

Courses enfants : distance suivant l'âge de l'enfant (voir tableau détaillé).

Course / Catégories	Distance	Horaire
EMT'Run Marche Ouvert à tous	7km	Départ 08:45
EMT'Run 10km à partir de la catégorie « cadet » (nés en 2003 et avant)	10km	Départ 09:15
EMT'Run 5km à partir de la catégorie « minime » (nés en 2005 et avant)	5km	Départ 09:30
EMT'Run Découverte nés en 2013 et après	~ 200m	Départ 12:20
EMT'Run Enfants nés en 2010/2011/2012 nés en 2008/2009 nés en 2004/2005/2006/2007	1 x ~ 900m 2 x ~ 900m 3 x ~ 900m	Départ 11:00 Départ 11:20 Départ 11:40
EMT'Run Familles 3 participants 1 adulte minimum 1 ou plusieurs enfants nés entre 2007 et 2012	3 x ~ 900m	Départ 12:00

Principe de la course familles :

Les équipes participantes devront être composées de la manière suivante :

- un adulte minimum homme ou femme
- un deuxième adulte homme ou femme et un enfant (né entre 2007 et 2012)
OU
- deux enfants (nés entre 2007 et 2012)

Principe de la course :

- le premier relayeur effectue la boucle une fois tout seul
- le deuxième relayeur le rejoint et ils effectuent la boucle une fois ensemble
- le(s) troisième(s) relayeur(s) enfant(s) les rejoignent et ils effectuent la boucle une fois tous ensemble

Inscription et tarifs

Les inscriptions se font :

- en ligne du 01/07/2019 au 27/09/2019 à 20:00 : <http://www.l-chrono.com/>
- sur place le jour de la course de 7:30 à 8:30
- via l'école pour les courses enfants et familles du 02/09/2019 au 27/09/2019 (sous réserve)

Tarifs comprenant l'inscription et les ravitaillements :

- EMT'Run 10km : 12€ (+1€ de frais d'inscriptions en ligne) ou 15€ sur place
- EMT'Run 5km : 12€ (+1€ de frais d'inscriptions en ligne) ou 15€ sur place
- EMT'Run Enfants : 2€ (+1€ de frais d'inscriptions en ligne)
- EMT'Run Familles : 5€ (+1€ de frais d'inscriptions en ligne)
- EMT'Run Découverte : gratuit
- EMT'Run Marche : 6€ (+1€ de frais d'inscriptions en ligne) ou 10€ sur place

Aucun remboursement ne sera effectué, sauf cas particuliers laissés à l'appréciation du comité d'organisation, et justifié par un certificat médical adressé auprès de notre organisation. Dans ce cas, et après accord de l'organisation, un remboursement par chèque (-2€ de frais de traitement) sera effectué sous un délai de 3 mois après la date de la course.

Retrait des dossards

- du 23 au 27 septembre de 10:00 à 19:00 (à partir du lendemain de votre inscription) chez notre partenaire :
Endurance Shop Annecy Epagny
177 Route des Perdrix
74330 Sillingy
- le dimanche 29 septembre de 7:30 à 9:00 au complexe de Sous-Lettraz

Certificat médical / Autorisation parentale

- Licencié(e)s : vous devez impérativement noter votre numéro de licence F.F.A lors de l'inscription.
Les licences F.F.Tri et F.F.C.O ne sont pour le moment plus acceptées.
- Non licencié(e)s : vous devez impérativement joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de la course.

Pour les mineurs : remplir obligatoirement l'autorisation parentale (téléchargeable sur le site web de la course : <http://www.emtrun.fr/>).

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Classements et récompenses

EMT'Run 10km et 5km :

- classements effectués sur la base de la distance parcourue
- récompenses :
 - 3 premiers hommes scratch
 - 3 premières femmes scratch
 - premier homme et femme de chaque catégorie :
cadets / juniors / espoirs / seniors / vétérans 1 à 4
- pas de cumul des récompenses
- remise des prix à 10:30

EMT'Run Enfants :

- pas de classement
- une médaille pour chaque participant

EMT'Run Familles :

- pas de classement
- une médaille pour chaque participant enfant

Secours, sécurité et ravitaillement

Les secours sont assurés par l'association UDIS 74.

Ravitaillements :

- ravitaillement liquide sur le parcours de l'EMT'Run 10km
- ravitaillement solide et liquide à l'arrivée

Le parcours est balisé, fléché et les intersections des routes sont contrôlées par des signaleurs.

Nombre de participants limité à 1000 coureurs.

Assurance

- Responsabilité civile : une garantie responsabilité civile est souscrite par l'organisateur auprès de la MAIF. Cette garantie est étendue aux organisateurs, aux bénévoles et aux participants.
- Individuelle accidents : les licenciés F.F.A, F.F.Tri ou F.F.C.O bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Droit à l'image

L'autorisation est donnée aux organisateurs de l'EMT'Run ainsi qu'à leurs ayants droits tels que partenaires et médias d'utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les coureurs pourraient apparaître sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires.

Annulation de la course

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météo trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ des courses de 2 heures maximum, d'arrêter les courses, voire d'annuler les courses sans préavis, sans que les coureurs puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscription.

Acceptation du règlement

Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, ou après l'épreuve, découlant du non-respect de ces règlements.